**Cadre général**

La mondialisation du secteur industriel nécessite une bonne maîtrise de la langue anglaise. Pour un jeune technicien, c’est un atout important, facilitateur de son intégration et de son évolution au sein de l’entreprise.

Dans le prolongement du cours d’anglais, les objectifs visés par l’enseignement professionnel en langue vivante étrangère sont :

* de poursuivre le travail sur les activités langagières en les appliquant au domaine professionnel spécifique à la section et aux gestes techniques en contexte ;
* d’assurer une veille documentaire par la fréquentation de la presse ou de sites d’informations scientifiques ou généralistes en langue anglaise et placer ainsi le domaine professionnel de la section dans une perspective complémentaire : celle de la culture professionnelle et de la démarche scientifique (parallèle ou concurrente) des pays anglophones.

Pour accroître cette synergie, la progression pédagogique de cet enseignement doit être réalisée en cohérence avec les progressions de l’enseignement de l’anglais et de l’enseignement professionnel. Pour favoriser ce lien et cette approche commune, les deux enseignants interviennent dans la même salle ou le même espace de formation technique. Pour la même raison, l'heure de co-enseignement pourra être accolée aux heures de l’enseignement professionnel visé.

Il est fortement recommandé que l'enseignant d'anglais qui dispense le co-enseignement soit aussi en charge de l'enseignement de l’anglais de la classe. Il est également préconisé que ce co-enseignement, autant que l’établissement le permette, soit dispensé dans les espaces de formation technique ou au plus près pour faciliter la contextualisation des situations professionnelles observées.

**Cadre réglementaire**

* Le référentiel des activités professionnelles définit à travers l’activité 8 « communication » les tâches professionnelles susceptibles d’être effectuées en langue anglaise : activité 8 : communication

T 8.1 : constituer et mettre à jour les dossiers du projet/chantier

T 8.2 : échanger, **y compris en langue anglaise**, avec les parties prenantes du

projet/chantier

T 8.3 : expliquer, **y compris en langue anglaise**, le fonctionnement de l’installation et

former le client/utilisateur à son utilisation

T 8.4 : préparer et animer des réunions

T 8.5 : présenter et argumenter, **y compris en langue anglaise**, une offre à un

client/utilisateur

* Le référentiel de compétences précise la compétence transversale à développer :

C4 **:** communiquer de manière adaptée à l'oral, à l'écrit, **y compris en langue anglaise**

* Extrait grille horaire :

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***STI en co-enseignement avec anglais***  | **1(5)** | 1**(5)** | 0 | 0 | **1(5)** | 1**(5)** | 0 | 0 | 60 |

(5) : Pris en charge par un enseignant de STI et un enseignant d’anglais (deux enseignants dans une division quel que soit son effectif).

**Organisation du co-enseignement**

Les deux enseignants sont complémentaires, leurs domaines de responsabilité se chevauchent : le professeur de STI peut s’autoriser à corriger la qualité de la communication et le professeur de langue peut parfois proposer des documents en lien avec le contexte technologique et la thématique traitée en co-enseignement.

Pour le professeur de discipline technologique, le fait qu’il fasse l’effort de communiquer dans la mesure de ses connaissances est exemplaire pour les étudiants. Il ne propose pas de modèle linguistique, mais un modèle en termes d’implication, pour dédramatiser chez les étudiants la peur de l’erreur.

La certification DNL n’est pas exigée, mais constitue un atout en termes de développement professionnel et une reconnaissance des compétences acquises. Le professeur de discipline technologique peut éventuellement avoir recours au français si nécessaire, en fonction d’objectifs définis en commun avec le professeur de langue (objectif de médiation ou d’évaluation, par exemple).

Il ne s’agit pas d’un cours magistral, il faut privilégier l’échange. Le temps de parole des enseignants doit être inférieur à celui des étudiants afin de les inciter à parler. Les étudiants doivent être placés en situation de communication, d’étudiant à enseignant, d’étudiant à étudiant, ou d’un groupe d’étudiants à un autre. L’interaction sera majoritairement orale mais peut intégrer également des échanges écrits (mails, textos, etc.).

Les enseignants doivent rendre les étudiants actifs en s’appuyant sur leurs connaissances, encourager l’entraide, l’inter-correction, dans une démarche de valorisation.

Les enseignants ne doivent pas attendre la correction linguistique ni la rigueur technologique absolues, ne pas corriger les étudiants à tout moment, le faire aurait un effet inhibiteur. Favoriser des moments d’échange où la communication peut être acceptable tant qu’elle est compréhensible pour un technicien étranger. La recherche de la correction linguistique se fera à un moment dédié, avec un modèle proposé par le professeur de langue.

Il semble préférable de corriger les erreurs éventuelles de l’autre enseignant qu’elles soient d’ordre technique ou d’ordre linguistique si celles-ci sont vraiment récurrentes ou gênantes. Il est possible de demander par exemple aux étudiants de corriger, d’illustrer, de reformuler, les plaçant ainsi en position de médiateur vis-à-vis de l’enseignant.

Tout en remplissant ces objectifs, cet enseignement peut être mis à profit également pour :

* faire acquérir ou consolider des compétences et connaissances du domaine professionnel, par la mise en activité des étudiants sur des supports et avec des restitutions en langue anglaise ;
* préparer les étudiants à la deuxième situation d’évaluation CCF de l’épreuve E2 de langue vivante étrangère - expression orale en continu et en interaction *(cette épreuve prend appui sur trois documents en langue anglaise, d’une page chacun, qui illustrent le thème du stage ou de l’activité professionnelle et annexés au rapport : un document technique et deux extraits de la presse écrite ou de sites d’information scientifique ou généraliste).*

**Exemple de mise en place**

L’exemple ci-dessous a été mis en place à titre expérimental dans un établissement durant les deux années de formation, avec le même horaire que celui du co-enseignement dans le nouveau référentiel.

Il vise à rendre l’utilisation de l’anglais dans la communication technique et dans la recherche d’information aussi naturelle et banale que possible pour les étudiants.

**Principes :**

* afin de donner du sens et de favoriser la motivation et l’investissement des étudiants, les thèmes abordés et les activités proposées sont établis en coordination étroite avec la progression des enseignements de STI ;
* les documents ressources de tout type sont exclusivement en langue anglaise, y compris sur des sujets non encore abordés en STI ;
* les productions écrites, orales ou multimédia demandées aux étudiants sont exclusivement réalisées en langue anglaise.
* les sujets d’étude sont en lien avec la spécialité, ce qui favorise l’investissement des étudiants et leur aisance face aux questions abordées en langue anglaise ; on veillera à une gradation dans la complexité de ces questions (en fonction de l’année et du moment de l’année) afin de ne pas décourager les étudiants. La compétence langagière s’ajoute aux autres compétences travaillées.

**Pilotage**

Le travail demandé est systématiquement une production de groupe (orale, écrite, multimédia) en anglais, à partir de cours ou de ressources diverses anglaises également :

* en première année quelques échanges avec les étudiants peuvent ponctuellement se faire en français (particulièrement avec les étudiants en grande difficulté avec la langue),
* en deuxième année, l’intégralité des échanges, y compris entre étudiants doit se faire en anglais.

Les enseignants guident et accompagnent les étudiants dans leur production : apports et expertise technique pour le professeur STI, apports en vocabulaire (y compris technique) et en construction grammaticale pour le professeur d’anglais. Les deux enseignants veillent à la qualité de la communication : audible, compréhensible, respectueuse des tours de parole, adaptée à l’interlocuteur en termes de technicité.

Les productions sont présentées devant le groupe classe et évaluées par les deux professeurs (évaluation formative) en fonction de critères établis en commun (critères techniques, réponse à la demande, maîtrise de la langue…). Des échanges libres en anglais permettent d’approfondir certains points et de tester les réactions individuelles des étudiants.

**Préparation du cours**

Bien que non obligatoire, une maîtrise suffisante de l’anglais par l’enseignant STI facilite une communication libre avec les étudiants. À cette fin, la préparation de la certification complémentaire est encouragée.

Il est souhaitable que l’enseignant d’anglais acquière une compréhension globale des processus techniques et du lexique qui permet d’appréhender le sujet d’étude.

Les échanges réguliers entre les deux enseignants permettent d’atteindre ces objectifs de façon progressive. Un temps de concertation entre les deux enseignants est nécessaire pour la mise en place des séquences d’enseignement.

Des dictionnaires généraux et techniques sont disponibles en ligne pour aider à trouver les termes adéquats (Ex : *Collins,* *Linguee*, *Techdico*…).

Des fiches-vocabulaire spécifiques sont à établir durant la séquence avec les étudiants pour l’apprentissage du vocabulaire technique relatif au sujet d’étude.

Parallèlement, il est indispensable de développer chez les étudiants la capacité à utiliser les dictionnaires, à produire des définitions, à expliciter des processus et à user de périphrases pour contourner une lacune lexicale en situation de communication.

**Retour sur expérimentation**

À l’issue de cette expérimentation on a pu constater les bénéfices suivants :

* excellent investissement des étudiants ;
* des progrès dans la maîtrise de l’anglais par la plupart des étudiants, et une réelle prise de confiance ;
* moins d’appréhension dans la prise de parole en anglais ;
* renforcement de la cohésion de l’équipe enseignante.

# **Exemples d’activités:**

## **Première année : « Rowing Machine »**

Cette séquence se situe en début de formation. Elle est coordonnée avec l’apprentissage des constituants et fonctions de base de l’électrotechnique en Génie Electrique.

Documents :

[seq 1 Rowing machine\1-Olympic Cyclist Vs Toaster Can He Power It.mp4](Fiche%20Exemple%20CO%20STI-Ang%20seq%201%20Rowing%20machine/1-Olympic%20Cyclist%20Vs%20Toaster%20Can%20He%20Power%20It.mp4)

[seq 1 Rowing machine\rowing machine.pdf](Fiche%20Exemple%20CO%20STI-Ang%20seq%201%20Rowing%20machine/rowing%20machine.pdf)

[seq 1 Rowing machine\rowing machine scheme.pdf](Fiche%20Exemple%20CO%20STI-Ang%20seq%201%20Rowing%20machine/rowing%20machine%20scheme.pdf)

## **Deuxième année : « Industrial network »**

Cette séquence est située à la fin du premier semestre de deuxième année. Elle est coordonnée avec l’apprentissage et le paramétrage de réseaux de communication en Génie Electrique.

Documents :

[seq 2 Industrial networks\industrial networks.pdf](Fiche%20Exemple%20CO%20STI-Ang%20seq%202%20Industrial%20networks/industrial%20networks.pdf)

[seq 2 Industrial networks\1-what is alan.wmv](Fiche%20Exemple%20CO%20STI-Ang%20seq%202%20Industrial%20networks/1-what%20is%20alan.wmv)

[seq 2 Industrial networks\2-subnet mask.wmv](Fiche%20Exemple%20CO%20STI-Ang%20seq%202%20Industrial%20networks/2-subnet%20mask.wmv)

[seq 2 Industrial networks\3-lan and remote comunication.wmv](Fiche%20Exemple%20CO%20STI-Ang%20seq%202%20Industrial%20networks/3-lan%20and%20remote%20comunication.wmv)

[seq 2 Industrial networks\4-hmi.wmv](Fiche%20Exemple%20CO%20STI-Ang%20seq%202%20Industrial%20networks/4-hmi.wmv)